



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Vaccination contre la covid-19

Question au Gouvernement n° 3650

Texte de la question

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

M. le président. La parole est à M. François Ruffin.

M. François Ruffin. Monsieur le Premier ministre, vous avez confié la stratégie vaccinale à des cabinets de conseil américains. Pour les vaccins, il faut donc encore une fois compter sur les États-Unis. Ma question est simple : pourquoi en France, pays de Pasteur, ne dispose-t-on pas d'un vaccin de Sanofi ? *(Protestations sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. J'imagine, monsieur le député, que vous attendez que j'aie répondu pour compléter votre question. Il vous sera en tout cas possible de le faire mais je n'aurai alors plus l'occasion de vous répondre.

M. Maxime Minot. Vous avez le droit de reprendre la parole après !

M. Olivier Véran, ministre. Je ne répondrai donc qu'à la première partie de votre question, qui n'a duré que quelques secondes.

Je dispose néanmoins d'assez d'éléments pour faire une confession. Je confesse avoir fait appel aux compétences publiques et privées qui existent dans notre pays pour mettre au point une stratégie vaccinale visant à protéger les Français. *(Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)* Je confesse avoir fait appel à des opérateurs privés pour concevoir des systèmes internet et téléphoniques afin de permettre, demain, aux Français de prendre rendez-vous pour une vaccination.

M. Fabien Di Filippo. Avec quel résultat ?

M. Olivier Véran, ministre. Je le confesse même d'autant plus volontiers que non seulement ces opérateurs privés sont français mais qu'ils s'occupent déjà de cette logistique à un niveau international, notamment en Allemagne. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Je confesse avoir mobilisé avec Agnès Pannier-Runacher et Clément Beaune, sous l'égide du Premier ministre, l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques français capables de s'adapter pour produire rapidement des vaccins qu'ils n'ont pas eux-mêmes développés. J'espère, monsieur le député, que vous saurez vous en souvenir au moment de votre prochaine intervention, au cours de laquelle vous pointerez du doigt les laboratoires, notamment Sanofi, comme vous le faites à longueur d'intervention dans cet hémicycle. *(M. Erwan*

Balanant applaudit.)

Un député du groupe LaREM . Eh oui !

M. Olivier Véran, ministre . Je confesse - et vous le direz au président Mélenchon - que nous utilisons un vaccin qui a été développé par une start-up allemande en partenariat avec un laboratoire américain, et bientôt des vaccins développés en Angleterre et d'autres encore développés en Italie, en Espagne et en France et que, non, nous n'utilisons pas de vaccins développés à Cuba, en Chine ou en Russie parce que, tout simplement, ces vaccins n'ont même pas fait l'objet d'un dépôt de demande d'autorisation d'utilisation en Europe. Je confesse donc que je place la protection et la sécurité des Français avant toute autre considération. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. André Chassaigne. C'est faux !

M. le président. La parole est à M. François Ruffin.

M. François Ruffin. Ce n'était pas ma question. *(Sourires et protestations sur les bancs du groupe Dem.)* Je vous avais demandé pourquoi nous ne disposions pas de vaccin de Sanofi. Je comprends que vous ne répondiez pas car l'échec de Sanofi, c'est l'échec de la macronie.

Qu'a fait Sanofi depuis dix ans ? Ses dirigeants ont licencié la moitié de leurs chercheurs, pas moins. Le groupe comptait onze laboratoires en France, il en reste trois aujourd'hui. Sanofi s'est désengagé de tous les traitements non rentables : la cardiologie, les antibiotiques, la neurologie ou encore le diabète. La firme se porterait-elle mal ? Au contraire ! Mais tous les profits vont aux actionnaires. L'an dernier encore, en plein confinement, la firme battait un nouveau record : 4 milliards d'euros de dividendes.

M. Mounir Mahjoubi. Vous n'avez pas honte ?

M. François Ruffin. Et en même temps, comme tous les ans, Sanofi annonçait la suppression de 1 700 emplois.

Que faites-vous face à ce sabotage ?

M. Mounir Mahjoubi. Tais-toi, Ruffin !

M. François Ruffin. Vous laissez faire, vous les regardez faire, vous êtes complices. Durant ces années de casse, l'État et son chef ont apporté à Sanofi un appui financier, avec l'argent des Français, des milliards de crédits impôt recherche – alors qu'ils détruisaient la recherche –, mais aussi un soutien moral et politique : Emmanuel Macron a ouvert les salons de l'Élysée à Sanofi, le Premier ministre a déclaré ici-même, dans l'hémicycle, qu'on ne devait pas critiquer cette entreprise et Serge Weinberg, le président du conseil d'administration de Sanofi, organisateur de cette casse, a été fait commandeur de la Légion d'honneur.

Pourquoi cette complicité ? Il faut l'expliquer aux Français : c'est parce que Serge Weinberg est l'ami de M. Macron, l'homme qui lui a conseillé de s'enrichir et qui l'a fait entrer chez Rothschild. Voilà pourquoi vous ne dites rien ! M. Macron parlait de trahison : elle est sur ces bancs. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI et sur quelques bancs du groupe GDR. – Protestations sur les bancs des groupes LaREM et Dem.)*

M. Pierre Henriet. Visiblement tous les théâtres ne sont pas fermés !

Données clés

Auteur : [M. François Ruffin](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3650

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [13 janvier 2021](#)